

Loire-Atlantique



Mairie de La Regrippière

# Inter' Actions

CITOYENS

( Les belles rencontres ! )

& ACTEURS

2 PARCOURS DISTINCTS - 4 VISITES D'ENTREPRISES

The central graphic features a light green background with a white circle containing the text 'Les belles rencontres!' in a black script font. Above the circle is the word 'CITOYENS' and below it is '& ACTEURS', both in a green, sans-serif font. Below this text is the line '2 PARCOURS DISTINCTS - 4 VISITES D'ENTREPRISES'. At the bottom of the graphic are five hexagonal images arranged in a cluster: a person playing an acoustic guitar, a bunch of dark grapes on a vine, hands clasped together, the logo of La Regrippière, and a smiling man in front of a colorful mural.

Les belles rencontres  
Dimanche 13 octobre 2024

# Sommaire

2	Le mot du maire
3	Conseil municipal
12	Vie communale
20	Enfance et jeunesse
25	Vie associative
26	Histoire et Patrimoine
28	Sèvre et Loire News
30	Autour de chez nous
35	Le coin détente
39	Le portrait

Nous vous informons qu'à présent pour tout dépôt d'article, un formulaire est à votre disposition auprès du service communication de la mairie :  
[communication@mairie-laregrippiere.fr](mailto:communication@mairie-laregrippiere.fr)



## L'AGENDA

### SEPTEMBRE

- 21 et 22 - Les journées du patrimoine
- 21 - Chasse aux bouquets - Le Rire des Fleurs
- 22 - Atelier cueillette et visite de la ferme - Le Rire des Fleurs
- 27 - Les échos du Prieuré
- 28 - Temps fort « S'organiser sans stress ! » - Festi'Famille  
Atelier cueillette - Le Rire des Fleurs

### OCTOBRE

- 13 - Les belles rencontres  
Récompense des prix maisons fleuries
- 17 - Conseil municipal
- 24 - Visitez nos entreprises - Royal Mer

### NOVEMBRE

- 2 - Repas des aînés
- 6 et 20 - Distribution cartes d'invitation journalière - A.C.C.A. St Hubert
- 9 - Concert caritatif Rock'n poulettes - Espace Alain Clouet
- 11 - Commémoration de l'Armistice
- 14 - Conseil municipal
- 16 - Inauguration de la périscolaire
- 21 - Soirée cabaret - Regripp'Anim
- 23 - Concours de belote - Le club de l'Espérance
- 30 - Concours de belote - Don du sang

#### **ATTENTION**

Pour « Inter'Actions » de septembre-octobre transmettez vos articles avant le 15 octobre 2024 par mail à :  
[communication@mairie-laregrippiere.fr](mailto:communication@mairie-laregrippiere.fr)

Les articles reçus après cette date ne seront pas publiés.  
Merci de votre compréhension.

**Mairie** - 11, place de l'Eglise - 44330 LA REGRIPIERE  
Tél. 02.40.33.63.14  
[contact@mairie-laregrippiere.fr](mailto:contact@mairie-laregrippiere.fr)  
[www.mairie-laregrippiere.fr](http://www.mairie-laregrippiere.fr)



Pascal EVIN  
Maire de La Regrippière

# LE MOT DU MAIRE

Le mois de septembre nous apporte comme chaque année ses magnifiques couleurs et les vendanges à venir vont rythmer les prochaines semaines et récompenser une année de travail, malgré une météo 2024 capricieuse et les maladies de la vigne. Notre environnement est unique, nous devons en prendre conscience et sans cesse le protéger.

Septembre, c'est bien sûr, nos écoliers, nos collégiens et nos étudiants qui reprennent les chemins des salles de classes et c'est l'occasion de remercier tous les professionnels de l'éducation dans nos deux écoles pour leur dévouement au quotidien.

Depuis quelques jours, la nouvelle périscolaire est ouverte, projet majeur de ce début de mandat. La commune dispose dorénavant d'un bâtiment éco-responsable de plus de 400 m<sup>2</sup> qui va permettre d'accueillir les jeunes dans les meilleures conditions. Ce bâtiment communal sera mutualisable et mis à la disposition de l'association Croc'Loisirs pour la périscolaire et le centre de loisirs ainsi que pour d'autres associations. Les délais ont été tenus et les travaux se sont passés sans réelles difficultés grâce au suivi rigoureux des agents et des commissions bâtiment et enfance jeunesse. L'enveloppe budgétaire a été respectée et contenue aux alentours de 1 700 000 € malgré le contexte inflationniste des matériaux depuis deux ans.

Autres projets aboutis, celui du précédent conseil municipal des enfants et l'installation du Skatepark offrant un espace de loisirs supplémentaire pour nos adolescents. Ils ont été nombreux à l'avoir testé cet été.

Tous ces projets feront l'objet d'inaugurations officielles dans les prochaines semaines et la population sera invitée.

L'automne, c'est également le retour de nos animations avec, pour la deuxième année, un concert gratuit dans l'église, dans le cadre « Les échos du Prieuré », avec cette année un quatuor vocal nantais « Basic Colors » ; un voyage de gospel et de soul. A ne pas manquer !

Le rendez-vous annuel « Les belles rencontres » aura lieu le dimanche 13 octobre avec, encore une fois, de belles découvertes.

Le café restaurant « Le St Jo' » a arrêté ses activités fin juillet. Nous remercions Elisa et Laurent Dugray pour leur investissement durant toutes ces années et d'avoir animer la commune. Une reprise de l'établissement est envisagée dans les prochaines semaines.

L'automne, c'est aussi la rentrée associative et la commune est riche de ses bénévoles offrant une palette d'activités culturelles et sportives importante et participant « au mieux et bien vivre ensemble ».

Pour finir, je souhaite remercier tous les acteurs qui ont, de près ou de loin, participé à l'organisation et la réussite de la rentrée du vignoble à vélo le 1<sup>er</sup> septembre. Nous avons donné une très belle image de notre commune et pu faire découvrir notre cadre de vie. Merci à la communauté de communes, à l'ensemble des associations, aux élus d'avoir œuvré pour cette manifestation orchestrée par le comité des fêtes. Cette osmose de tous et la convivialité ont particulièrement été remarquées par les habitants et collectivités de notre territoire ! Les retours positifs sont unanimes. Merci !

Je vous souhaite à tous une belle rentrée et continuons à être solidaires entre nous.

## CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JUIN 2024

Le vingt juin deux mil vingt-quatre, à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de La Regrippière, dûment convoqué, s'est réuni dans la salle du Prieuré, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Pascal EVIN, Maire.

**Convocation** : 13 juin 2024

**Nombre de membres** : en exercice : 18

Présents : 17

Votants : 17

**Présents** : Pascal EVIN, Roger CAILLER, Armelle DURAND, Jean-Luc GAULTIER, Marie-Edith PETITEAU, Audrey BARON, Michael BAUDRY, Franck BOUCHEREAU, Cédric CARETTE, Valérie CLÉRO, Vincent DUGUÉ, Cécilia FONTENEAU, Marie-Annick HERBRETEAU, Clothilde JOLIVET, Bérengère LAMBERT, Cindy PASQUEREAU, Bernard SOURISSEAU,

**Excusés** : Michel AMOSSÉ

Michaël BAUDRY est désigné secrétaire de séance.

Y assistait également : Nadège MÉNARD secrétaire.

Le conseil Municipal valide le compte rendu du 16 mai 2024, il est donc approuvé.

### CONSTRUCTION D'UNE PÉRISCOLAIRE - AVENANT MARCHÉ ADAPTÉ

En séance du 1<sup>er</sup> décembre 2022 et du 19 janvier 2023, le conseil municipal a validé le marché adapté pour la construction de la périscolaire pour un montant de 1 520 345,91 € HT.

En séance du 9 mai 2023, le conseil municipal a accepté des avenants pour un coût de 1 518.43 € HT.

En séance du 8 juin 2023, le conseil municipal a accepté un avenant pour un coût de 7 765.50 € HT.

En séance du 6 juillet 2023, le conseil municipal a accepté un avenant pour un coût de 490.57 € HT.

En séance du 10 octobre 2023, le conseil municipal a accepté un avenant pour un coût de 87.62 € HT.

En séance du 9 novembre 2023, le conseil municipal a accepté un avenant pour un coût de 6 041.19€ HT.

En séance du 14 décembre 2023, le conseil municipal a accepté un avenant pour un coût de -2 867.29 € HT.

En séance du 18 janvier 2024, le conseil municipal a accepté un avenant pour un coût de 2 140.82 € HT.

En séance du 22 février 2024, le conseil municipal a accepté un avenant pour un coût de -39 481.16 € HT.

En séance du 28 mars 2024, le conseil municipal a accepté un avenant pour un coût de 11 712.50 € HT.

Viennent se rajouter les travaux suivants :

LOT N° - CORPS D'ÉTAT	ENTREPRISES	MONTANT HT	AVENANT HT	TOTAL HT
6 - Serrurerie	Evre métal	24 495.02	1 991.60	26 486.62
13 - Electricité	Hervé DURAND	65 925.46	2 608.90	68 534.36
15 - VRD - Espace vert	Allard TP	191 642.95	2 230.20	193 873.15
16 - Mobilier extérieur et clôtures	Bois Loisirs créations	15 875.00	- 1 853.32	14 021.68

Sur proposition de Monsieur le Maire, et après discussion, Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** l'avenant n°2023-10 pour les entreprises citées ci-dessus.

- **AUTORISE** M le Maire à signer et notifier le marché auprès des entreprises citées ci-dessus.

### TARIF ESPACE ALAIN CLOUET

Suite à l'incendie du Palais des Congrès au Loroux Bottereau, il a été proposé en bureau communautaire de faire payer aux habitants du Loroux, qui avaient précédemment loué pour cette année les salles détruites, le tarif des habitants de la commune jusqu'à la fin de l'année 2024 uniquement.

	COMMUNE
SALLE JOURNEE + SALLE DE CONVIVIALITE	400
SALLE VIN D'HONNEUR	180
CUISINE	120
ESPACE DE CONVIVIALITE	120
PACK 3 SALLES (CUISINE-SALLE-ESPACE DE CONVIVIALITE)	450
PACK 3 SALLES 2 JOURS	650

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

**Décide** d'instaurer le tarif de location de la salle pour les habitants du Loroux Bottereau ayant loué la salle pour 2024 avec une preuve de location au Loroux Bottereau.

### RETENUE DE GARANTIE AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR DE LA SALLE DE SPORT

**Vu** le résultat de la consultation du lot 1, VRD – aménagements extérieurs et réseaux, approuvé lors du conseil municipal du 19 avril 2018.

**Vu** la réception partielle et la non levée des réserves.

**Vu** la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif marché prononcée le 15 février 2023.

Le Conseil Municipal doit se prononcer sur la clôture du marché.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **Acte** la clôture du lot 1 VRD – Aménagements extérieurs et réseaux suite à la liquidation judiciaire du titulaire du marché

- **Autorise** M Le Maire à effectuer les démarches pour récupérer la retenue de garantie concernant ce lot.

### INSTAURATION DE LA TAXE D'HABITATION POUR LES LOGEMENTS VACANTS

Monsieur le Maire expose les dispositions de l'article 1407 *bis* du code général des impôts permettant au conseil Municipal d'assujettir les logements vacants à la taxe d'habitation.

Il rappelle les conditions d'assujettissement des locaux et les critères d'appréciation de la vacance et précise qu'en cas d'imposition erronée liée à l'appréciation de la vacance, les dégrèvements en résultant sont à la charge de la collectivité.

**Vu** l'article 1407 *bis* du code général des impôts,

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

- **Décide** d'assujettir les logements vacants à la taxe d'habitation.

- **Charge** Monsieur le Maire de notifier cette décision aux services préfectoraux.

### PERSONNEL COMMUNAL : CRÉATION DE POSTE

M le Maire propose de créer un poste d'adjoint administratif territorial à 35h pour gérer la comptabilité de la mairie et l'agence postale communale.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- **La création d'un poste d'Adjoint Administratif Territorial, au 1<sup>er</sup> juillet 2024, à 35h par semaine.**

- Charge le Maire de la nomination de l'agent par arrêté.

Le Conseil Municipal modifie le tableau des effectifs en conséquence.

### ZONES D'ACCÉLÉRATION DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

**Vu** la loi n° 2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables, notamment son article 15,

Les communes doivent définir, après concertation avec leurs administrés, des zones d'accélération où elles souhaitent prioritairement voir des projets d'énergies renouvelables s'implanter

Ces zones d'accélération peuvent concerner toutes les énergies renouvelables (ENR). Elles sont définies, pour chaque catégorie de sources et de types d'installation de production d'ENR, en tenant compte de la nécessaire diversification des ENR, des potentiels du territoire concerné et de la puissance d'ENR déjà installée. (L141-5-3 du code de l'énergie)

La définition de ces zones d'accélération ne signifie pas que le projet se fera obligatoirement ou qu'il est techniquement réalisable. Cela signifie que la commune est favorable à un éventuel projet. La décision de réaliser ou non un projet appartiendra au propriétaire. Ces zones d'accélération ne sont pas des zones exclusives. Des projets pourront être autorisés en dehors. Toutefois, un comité de projet sera obligatoire pour ces projets, afin de garantir la bonne inclusion de la commune d'implantation et des communes limitrophes dans la conception du projet, au plus tôt et en continu.

M. le Maire, présente les zones identifiées comme zones d'accélération pour le développement des énergies renouvelables ainsi que les arguments ayant conduit à ces propositions de zones.

Conformément à la loi, une consultation du public a été effectuée du 8 au 28 avril 2024 selon les modalités délibérées au conseil communautaire du 15 mars 2024. Aucun avis n'a été recueilli. La délibération sur les modalités de concertation est annexée à la délibération.

Les zones d'accélération ENR retenues sont les suivantes :

Solaire en toiture	Toute la commune
Solaire photovoltaïque en ombrière sur surface artificialisée	ZONE D'ACTIVITES ECONOMIQUES DES TREIZE VENTS PARKING ECOLE PARKING PLACE SAINT JOSEPH PARKING TERRAIN DE FOOT
Solaire photovoltaïque au sol	STATION EPURATION
Eolien	Pas de zone
Chaleur renouvelable (géothermie, solaire thermique, bois énergie)	Toute la commune
Méthanisation	Pas de zone
Hydroélectricité	Pas de zone

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **DEFINIT** comme zones d'accélération des énergies renouvelables, les zones proposées ci-dessus et figurant sur la carte en annexe à la présente délibération.

- **VALIDE** la transmission de la cartographie de ces zones à M. le sous-préfet, référent préfectoral à l'instruction des projets d'énergies renouvelables et des projets industriels nécessaires à la transition énergétique, du département de Loire Atlantique, sous forme cartographiques (SIG) via la Communauté de Communes Sèvre et Loire.

- **VALIDE** le principe de l'intégration de ces zones dans le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal en cours d'élaboration, dès que la cartographie départementale sera arrêtée, en application de l'article L. 153-31 du code de l'urbanisme.

## EXCÉDENT DE TERRAINS COMMUNAUX

### • LE BORDAGE

En séance du 18 avril 2024, les élus ont délibéré favorablement pour vendre un excédent communal au propriétaire de la parcelle B400.

**Vu** les résultats de l'enquête publique et les conclusions favorables du Commissaire-enquêteur,

**Considérant que** cette aliénation ne porte pas atteinte à l'intérêt général,

**Vu** la proposition de fixé le prix à 1.72 € le mètre carré,

**Vu** les arguments exposés ci-dessus :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **CONSTATE** la désaffectation de l'excédent communal,

- **APPROUVE** le déclassement de cet excédent communal

- **DECIDE**

- de céder un excédent communal d'une superficie d'environ 193 m<sup>2</sup> au propriétaire de la parcelle B400 au prix de 1.72 € le mètre carré, frais en sus

- **DE DIRE** que les frais, droits et honoraires, y compris les frais de géomètre et de l'acte, seront à la charge des acquéreurs

- **D'AUTORISER** M le Maire (ou son adjoint délégué) à signer l'acte de transfert de propriété correspondant ainsi que tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

### • CHEMIN DE LA GUIGNERAIE

En séance du 18 avril 2024, les élus ont délibéré favorablement pour vendre un excédent communal au propriétaire de la parcelle E 2335.

**Vu** les résultats de l'enquête publique et les conclusions favorables du Commissaire-enquêteur,

**Considérant que** cette aliénation ne porte pas atteinte à l'intérêt général,

**Vu** la proposition de fixé le prix à 1.72 € le mètre carré,

**Vu** les arguments exposés ci-dessus :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **CONSTATE** la désaffectation de l'excédent communal,

- **APPROUVE** le déclassement de cet excédent communal

- **DECIDE**

- de céder un excédent communal d'une superficie d'environ 16 m<sup>2</sup> au propriétaire de la parcelle E 2335 au prix de 1.72 € le mètre carré, frais en sus

- **DE DIRE** que les frais, droits et honoraires, y compris les frais de géomètre et de l'acte, seront à la charge des acquéreurs

- **D'AUTORISER** M le Maire (ou son adjoint délégué) à signer l'acte de transfert de propriété correspondant ainsi que tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

## **DIVERS**

### **ZONE ARTISANALE DES TREIZE VENTS**

Une entreprise de location de box va s'installer sur la zone artisanale courant 2025-2026 sur une parcelle d'environ 1 500m<sup>2</sup>. Il s'agit de la société SCI du Hautbois.

### **VOIRIE**

- Au vu des différents devis, certains projets sont remis en cause (trottoir rue du Vignoble ...).  
- Divers travaux sont prévus en juillet : remise en état du pont de la Chauvinière, réalisation des points à temps.

### **NOM PÉRISCOLAIRE**

Pour le moment aucun nom n'a été retenu pour le nouveau bâtiment de la périscolaire.

### **ZAC MULTI-SITES**

Au vu des réponses de l'état, nous devrions voir augmenter le nombre d'hectares à construire en dehors de l'enveloppe urbaine.

### **REDEVANCE INCITATIVE**

La Communauté de Communes va augmenter les tarifs de la redevance d'environ 15% au 1<sup>er</sup> juillet 2024. A partir de la 5<sup>ème</sup> levée sur le semestre, il y aura une augmentation de 35% de plus pour chaque levée supplémentaire. La projection des prochaines années amène vers un déficit inévitable. Les coûts des nouveaux circuits de tris s'ajoutent à une taxe de l'état pour les collectivités. Le budget déchets regroupe le fonctionnement des déchetteries ainsi que l'enlèvement des déchets et il doit s'équilibrer dans un budget autonome. La communauté de communes va également développer le biodéchets.

### **ETUDE SUR L'EAU A LA RINELIÈRE**

Les communes de la CCSL sont en train de réaliser un schéma directeur des eaux pluviales pour l'insérer dans le PLUI. Le bureau d'étude s'est rapproché de la commune pour voir si nous souhaitons apporter des modifications au périmètre du schéma réalisé par un autre bureau d'étude. Il propose de réaliser une étude approfondie au niveau du bassin versant de la Rinelière.

Au Conseil de décider s'il souhaite valider cette étude pour un coût d'environ 20 000€. Une précision sur le coût va être demandé au bureau d'étude avant de prendre une décision.

### **MANIFESTATIONS CULTURELLES ORGANISÉES PAR LA CCSL**

La Compagnie Mesdemoiselles, qui a été en résidence en février sur la commune, va clôturer son intervention par un spectacle le dimanche 1<sup>er</sup> septembre lors de la rentrée du vignoble à vélo. Un projet de « bal en Liance » sera également organisé pour les élèves de l'école publique avec les écoles du Loroux Bottereau et de La Chapelle Heulin. Une nouvelle résidence d'artistes aura lieu en 2025 pour une compagnie de danse.

### **CONSEIL D'ÉCOLE**

Un bon retour pour cette fin d'année, le remplacement d'Aïcha DAOUDI se passe bien. Le voyage scolaire aura lieu du 4 au 8 novembre 2024. Il y a 76 enfants prévus à la rentrée au mois de septembre.

### **FORUM**

Beaucoup de personnes se sont déplacées au forum des associations. L'année prochaine celui-ci aura lieu sur site de la nouvelle périscolaire.

## CONSEIL MUNICIPAL DU 4 JUILLET 2024

Le quatre juillet deux mil vingt-quatre, à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de La Regrippière, dûment convoqué, s'est réuni dans la salle du Prieuré, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Pascal EVIN, Maire.

**Convocation** : 27 juin 2024

**Nombre de membres** : en exercice : 18

Présents : 16

Votants : 17

**Présents** : Pascal EVIN, Roger CAILLER, Armelle DURAND, Jean-Luc GAULTIER, Marie-Edith PETITEAU, Audrey BARON, Michael BAUDRY, Franck BOUCHEREAU, Cédric CARETTE, Valérie CLÉRO, Cécilia FONTENEAU, Marie-Annick HERBRETEAU, Clothilde JOLIVET, Bérengère LAMBERT, Cindy PASQUEREAU, Bernard SOURISSEAU,

**Excusés** : Michel AMOSSÉ, Vincent DUGUÉ

**Pouvoirs** : M Vincent DUGUÉ a donné pouvoir Mme Audrey BARON

Clothilde JOLIVET est désignée secrétaire de séance.

Y assistait également : Nadège MÉNARD secrétaire.

Le Conseil Municipal valide le compte rendu du 20 juin 2024, il est donc approuvé.

### CONSTRUCTION D'UNE PÉRISCOLAIRE – AVENANT MARCHÉ ADAPTÉ

En séance du 1<sup>er</sup> décembre 2022 et du 19 janvier 2023, le Conseil Municipal a validé le marché adapté pour la construction de la périscolaire pour un montant de 1 520 345,91 € HT.

En séance du 9 mai 2023, le Conseil Municipal a accepté des avenants pour un coût de 1 518.43 €.

En séance du 8 juin 2023, le Conseil Municipal a accepté un avenant pour un coût de 7 765.50 €.

En séance du 6 juillet 2023, le Conseil Municipal a accepté un avenant pour un coût de 490.57 €.

En séance du 10 octobre 2023, le Conseil Municipal a accepté un avenant pour un coût de 87.62 €.

En séance du 9 novembre 2023, le Conseil Municipal a accepté un avenant pour un coût de 6 041.19 €.

En séance du 14 décembre 2023, le Conseil Municipal a accepté un avenant pour un coût de - 2 867.29 €.

En séance du 18 janvier 2024, le Conseil Municipal a accepté un avenant pour un coût de 2 140.82 €.

En séance du 22 février 2024, le Conseil Municipal a accepté un avenant pour un coût de -39 481.16 €.

En séance du 28 mars 2024, le Conseil Municipal a accepté un avenant pour un coût de 11 712.50 €.

En séance du 20 juin 2024, le Conseil Municipal a accepté un avenant pour un coût de 4 617.19 €.

Viennent se rajouter les travaux suivants :

LOT N° - CORPS D'ÉTAT	ENTREPRISES	MONTANT HT	AVENANT HT	TOTAL HT
1 - Gros œuvre	Boisseau	265 950,66	2 850	268 800,66
2 - Construction bois	Trillot	156 668,70	1 500 €	158 168,70
3 - Bardage	Agasse	76284,48	4 032 €	80 317,83
5 - Menuiseries ext.	EGDC	72 046,95	- 2058,66	69 988,29

Sur proposition de Monsieur le Maire, et après discussion, Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** l'avenant n°2023-11 pour les entreprises citées ci-dessus.

- **AUTORISE** M le Maire à signer et notifier le marché auprès des entreprises citées ci-dessus.

- **AUTORISE** M le Maire à signer et notifier les avenants restants à hauteur de 20 000 € HT auprès des entreprises.

---

## OUVERTURE D'UNE LIGNE DE TRÉSORERIE

---

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le besoin prévisionnel de trésorerie de l'année 2024,

Vu les travaux en cours pour la construction de la périscolaire

Vu le versement des subventions à la réception des travaux

Considérant que les crédits de trésorerie, consentis par des établissements bancaires, ne concourent pas à l'équilibre du budget mais à celui de sa trésorerie,

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité :

Article 1 : d'ouvrir un crédit de trésorerie de 370 000 Euros.

Article 2 : d'autoriser M le Maire à signer l'offre du Crédit Mutuel pour une durée de 12 mois avec un taux Euribor 3 mois moyenne mensuel + une marge de 0.40%. La mise à disposition des fonds pourra s'effectuer en une ou deux fois. Une commission d'engagement sera facturée 150 €. Selon le versement des subventions et de la FCTVA, la commune devra rembourser au plus tard à l'échéance des 12 mois. Les intérêts sont arrêtés chaque trimestre civil échu. Ils sont payés trimestriellement et au plus tard le 20 du mois suivant le trimestre civil échu. Le calcul des intérêts est réalisé sur 365 jours par an.

Article 3 : d'autoriser M le Maire à signer la convention à intervenir.

Article 4 : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Article 5 : M Le Maire et le receveur municipal seront chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

---

## CESSION DES MODULAIRES

---

La Commune a acquis une structure mobilière composée de modules assemblés (7) ayant permis de créer les locaux de la périscolaire. Elle a été implantée sur un terrain appartenant à la commune qui l'a mis gratuitement à disposition de l'association en charge de la périscolaire.

Une première partie de la structure date de 2007 et la seconde de 2008.

Un nouveau bâtiment moderne et fonctionnel est en cours de construction.

La Commune a mis en vente cet ensemble mobilier. Il revient à l'acquéreur de procéder à ses frais au démontage et au transport.

**Vu** le code général des collectivités territoriales,

**Vu** le code général de la propriété des personnes publiques,

**Vu** les caractéristiques de la structure modulaire mise en vente,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- **de céder** 5 modules ayant permis d'accueillir l'association en charge de la périscolaire à l'entreprise Boisseau située à Mauges sur Loire
- **d'accepter** en contrepartie le déplacement de 2 modules auprès du terrain de foot avec la création de la plateforme en béton.

---

## TARIF DES VERRES DE LA COMMUNE

---

**Vu** l'augmentation du coût unitaire des verres

Le conseil municipal a décidé de modifier les tarifs, à savoir :

- Les 6 verres à 17 €
- Le verre à 3 €

---

## DIVERS

---

### RESTAURANT LE ST JO

Pour le moment, la commune n'a reçu aucune date de fermeture officielle.

## **ARRÊTÉ PORTANT RÈGLEMENTATION SUR LE BRUIT DE VOISINAGE**

Un nouvel arrêté préfectoral en date du 30 mai 2024 rend le règlement moins restrictif en autorisant le bruit le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h. M le Maire propose aux élus de prendre un arrêté du Maire interdisant les nuisances sonores le dimanche et les jours fériés.

Après concertation, le conseil municipal valide 8 pour, 7 contres et 3 abstentions :

- D'interdire le bruit les dimanches et jours fériés

## **INAUGURATION PÉRISCOLAIRE**

L'inauguration de la périscolaire aura lieu le 16 novembre 2024.

## **ETUDE SUR L'EAU**

Après réflexion, le Conseil Municipal ne souhaite pas faire d'étude complémentaire. La commune va se mettre en relation avec un bureau d'étude pour la construction d'une digue au niveau de la Rinelière.

## **VOIRIE**

Des travaux de voirie ont été réalisés sur la commune :

- Préparation de la plateforme pour accueillir deux modulaires à côté des vestiaires de foot.
- Réparation du pont de la Chauvinière

## **NOUVEAU LOTISSEMENT**

Le chemin situé au niveau de la rue de la petite pièce et qui donne accès sur le terrain multisport sera accessible pour le 1<sup>er</sup> septembre.

## **ECOLE DE BRIACÉ**

M GAULTIER a rencontré une enseignante de l'école de Briacé. Le projet paysager situé à côté du terrain de foot peut être réalisé par les élèves.

Un contrat peut être envisagé avec l'école pour l'entretien des espaces verts, la restauration en maçonnerie, etc.

## **BÂTIMENTS**

La fenêtre de la sacristie va être changée cet été. Concernant les travaux intérieurs de la cantine, une réflexion va avoir lieu en commission.

## **SERF-VOLANT**

Mme Armelle DURAND devient la référente de l'association pour la commune à la place de M Joseph JEANNEAU.

## **VIGNOBLE A VÉLO**

Une dernière réunion a lieu mardi prochain pour statuer sur les différentes attributions des bénévoles. Un mail sera ensuite envoyé aux associations pour qu'elles fassent le lien aux différentes personnes.

## **PROJET ÉDUCATIF TERRITORIAL**

Le thème de cette année était axé sur le développement durable. Un spectacle de clown reprenant cette idée a été proposé à la population pour clôturer ce sujet. Les deux artistes ont été applaudis par environ une soixantaine d'enfants et une vingtaine d'adultes.

L'année prochaine, le thème retenu sera sur le non généré.

## **CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS**

Le Conseil Municipal d'Enfants a validé les différents projets qu'ils souhaitent mener en priorité de son mandat :

- Temps fort articulé autour du jeu pour créer un temps familial et convivial et un cinéma plein air pour terminer la journée
- L'installation d'une table de tennis de table
- Création de cabanes à oiseaux et hôtel à insectes
- Participation à l'aménagement de la cour du restaurant scolaire.

## **AGENDA**

- 7 juillet 2024 : Elections législatives
- Fin juillet : ouverture du Skate Park
- 1<sup>er</sup> septembre : rentrée du Vignoble à vélo
- 27 septembre : Les échos du Prieuré

## **DATE DES PROCHAINS CONSEILS MUNICIPAUX**

- 12 septembre
- 17 octobre
- 14 novembre
- 12 décembre

---

## CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS DU 3 JUILLET

---

Présents : Audigane Léa, Daniel Hassimi Malia, Duchêne Paul, Loiret Esteban, Moskovitz Adèle, Riand Fustemberg Eden, Ripoche Liya, Roy Léon David, Bolteau Noëlyne, Chauvat Adèle, Petiteau Marie-Edith (adjointe Enfance-Jeunesse), Hauray Cyril (coordinateur enfance jeunesse).

Absents excusés : Leleu Gabin, Rondeau Clara, Lambert Bérengère (conseillère municipale), Evin Pascal (Maire)



### Ordre du jour :

Constitution du classeur de l'enfant élu.e

Priorisation des actions pour le mandat

Séance jeu de l'oie portant sur les 17 objectifs de développement durable pour 2030

### Constitution du classeur :

Chaque membre du CME a reçu son classeur à constituer comprenant des pochettes transparentes, quelques feuilles blanches, le logo du CME ainsi que le règlement intérieur.

Chaque membre pourra y ajouter les comptes-rendus de réunion ainsi que tout autre document lié au conseil. Classeur à apporter à chaque séance.

### Priorisation des actions du mandat :

Au regard des différentes propositions effectuées lors de la séance précédente, le CME a favorisé les actions suivantes :

- Installation d'une table de Ping Pong permanente à l'aire de jeu située près de la salle polyvalente (de préférence).
- Création de cabanes à oiseaux ainsi que d'hôtels à insectes.
- Participation à l'aménagement de la partie haute de la cour située entre la restauration scolaire et l'école Clément Pellerin.
- Mise en place d'un temps fort au printemps articulé autour du jeu (jeux de table, jeux vidéo, jeux en bois etc...) afin de créer un temps familial et convivial, conclu par une séance de cinéma en plein air. Ce projet sera peut-être piloté dans le cadre du PEDT afin d'associer les différents acteurs locaux.

Ces actions seront transmises au conseil municipal pour validation.



Les enfants étaient répartis en deux équipes et ont répondu aux différentes questions. Le jeu a duré une petite heure et a permis la mise en place d'un temps pédagogique sous forme ludique. Prochaine réunion à définir un mercredi après-midi de septembre.

## LA RENTRÉE DU VIGNOBLE À VÉLO

Le dimanche 1<sup>er</sup> septembre, La Regrippière a accueilli la rentrée du vignoble. Un moment fort pour la commune préparé avec la communauté de communes de Sèvre et Loire et les associations regrippiéroises depuis 10 mois.

Si la météo maussade a freiné la participation des cyclistes, nous retenons la participation massive des associations et bénévoles qui ont contribué malgré tout à la réussite de cet événement.



Les 500 participants ont pu profiter des animations culturelles dispersées au long du parcours, les pauses gustatives aux Chaboissières et Courrères avant de revenir sur le site communal pour découvrir une fanfare, des activités sportives et culturelles sans oublier un délicieux rougail/saucisses préparé avec cœur par les associations.

La commune remercie toutes les associations et chaque bénévole qui ont participé à l'ensemble des réunions préparatoires et ont donné de leur temps à chaque étape pour permettre à ce moment d'exister sur notre commune.



Vous souhaitez faire ou refaire le circuit vélo, retrouvez le plan papier à l'accueil de la mairie ou numérique sur le site internet de la commune (Découvrir / Circuits vélo)

---

## LES BELLES RENCONTRES

---

Les belles rencontres se dérouleront dans la matinée du **dimanche 13 octobre 2024**  
**A partir de 9h, pour un départ à 9h45, à l'espace Alain Clouet**

Deux parcours distincts avec quatre visites d'entreprise de La Regrippière.  
Ces acteurs locaux nous font le plaisir de nous accueillir et nous faire découvrir leur métier et leur lieu de travail.

- Caroline LECOQ - réflexologue plantaire, installée rue du Pinier
- Dominique MORISSET - professeur de guitare, installé rue des Fontaines
- Flavy DROUARD - prothésiste ongulaire, installée rue de l'ouche Renard
- Arnaud BARRAT - maçon, paysagiste, installé à la Petite Aujardière



Pour clôturer ce moment, un verre de l'amitié sera servi à la salle de convivialité de l'espace Alain Clouet.

Si vous souhaitez participer à cet évènement gratuit et ouvert à tous, merci de vous inscrire en envoyant le bulletin d'inscription ci-dessous par mail ou par courrier.

Nous vous attendons nombreux !

### Bulletin d'inscription – Les belles rencontres

Dépôt à la mairie ou inscription par mail : [contact@mairie-laregrippiere.fr](mailto:contact@mairie-laregrippiere.fr)

NOM		
Prénom		
Adresse		
Mail		
Numéro de téléphone		
Nombre de participants	___ Adultes	___ Enfants

---

## LES MAISONS FLEURIES

---



Les récompenses du concours des maisons fleuries seront remises à l'issue des belles rencontres le **dimanche 13 octobre** à 12h à la salle de convivialité de l'espace Alain Clouet.

Cette année, la commission avait visité l'ensemble de la commune pour choisir les lauréats.

Merci à celles et ceux qui contribuent à l'embellissement de la commune.

---

## LES ÉCHOS DU PRIEURÉ

---

Après une première édition réussie, la municipalité vous invite à sa deuxième programmation des Echos du Prieuré qui aura lieu le **vendredi 27 septembre** à 20h30 en l'église de La Regrippière.

Cette année c'est le groupe Basic Colors qui enchante votre soirée. Ces quatre chanteuses, passionnées du travail autour de la voix et de l'harmonie, vous emmèneront avec leur pianiste pour un voyage musical du Gospel à la Soul.

Entrée libre



---

## FESTI'FAMILLE

---



Dans le cadre de Festi'Famille, la municipalité et l'association Croc'Loisirs organisent un temps fort :  
« S'organiser sans stress ! ».

**Samedi 28 septembre**

De 10h à 12h à la périscolaire - 4 impasse du Chaiseau

Comment s'organiser à la maison pour un quotidien plus serein ? Au programme : Boîte à outils, astuces, ateliers familles et échanges.

Entrée libre - Atelier sur inscription sur place.

Festi'Famille est un évènement intercommunal. Retrouvez le programme complet sur le site [cc-sevreloire.fr](http://cc-sevreloire.fr)

---

## INAUGURATION

---



# INVITATION



M. le Maire et le Conseil municipal de la Regrippière ont le plaisir de vous convier à

## **l'inauguration de la nouvelle périscolaire**



4 impasse du Chaiseau



Samedi 16 Novembre 2024



11H00

Mairie de La Regrippière - 11 place de l'Église - 02.40.33.63.14 - [contact@mairie-laregrippiere.fr](mailto:contact@mairie-laregrippiere.fr)



---

## LE REPAS DES AÎNÉS

---

Le repas des aînés aura lieu cette année à l'espace Alain Clouet le **samedi 2 novembre**.

Afin de recevoir une invitation, chaque nouvel habitant âgé de 70 ans et plus souhaitant assister à ce moment convivial est invité à se faire connaître auprès de la mairie :  
au 02 40 33 63 14 ou [contact@mairie-laregrippiere.fr](mailto:contact@mairie-laregrippiere.fr)



---

## MÉGOTS DE CIGARETTES

---

La municipalité déplore la présence de nombreux mégots dans la commune, en particulier aux abords des arrêts de car.

Ces déchets constituent une réelle pollution visuelle et environnementale.

Le mégot de cigarette est considéré comme un déchet toxique : très polluant, il contient des milliers de substances dangereuses (plomb, mercure, dioxyde de titane, ammoniac, benzène, cadmium, arsenic...)

### **Le saviez-vous ?**

- La cendre, le papier et le tabac représentent 25% du mégot de cigarette. Les 75% restants sont composés du filtre, majoritairement du plastique (acétate de cellulose)
- Un mégot met 12 ans à se dégrader dans la nature et peut polluer jusqu'à 500 litres d'eau
- 1,5 milliard de paquets de cigarettes ont été vendus en 2023, et 23,5 milliards de cigarette finissent au sol
- 40% : c'est l'objectif français de réduction du nombre de cigarettes jetées à terre en six ans depuis 2020
- 135 euros : c'est le montant de l'amende risquée en France lorsqu'on jette son mégot par terre

Il convient à chacun de respecter les endroits publics et la nature.

---

## POLICE MUNICIPALE

---

Un an après son arrivée sur la commune, le service de la police municipale est bien en place.

Les agents en poste, conjointement, sur les communes de La Chapelle-Heulin, Le Landreau, La Remaudière, Mouzillon et La Regrippière assurent la tranquillité publique.



Leurs missions principales sont :

- Assurer la sécurité aux abords des établissements scolaires ;
- Réaliser des actions de prévention auprès de la population pour lutter contre les incivilités ;
- Contrôler l'application des actes d'urbanisme ;
- Lutter contre le stationnement gênant et les infractions au code de la route, en particulier aux abords des établissements scolaires ;
- Intervenir lors de conflits de voisinage ;
- Lutter contre les nuisances sonores ;
- Effectuer la prise en charge des animaux errants.

Pour contacter le service : 02 40 06 49 63

[policemunicipale@mairie-laregrippiere.fr](mailto:policemunicipale@mairie-laregrippiere.fr)

Les dépôts de plainte peuvent être enregistrés via le lien : <https://lelandreau.portailcitoyen.eu/>

---

## NOUVEL AGENT

---

Mélanie Boyas a été recrutée depuis le 1er juillet au sein des services communaux.

Arrivée en 2023, ponctuellement, en remplacement d'un agent à l'agence postale communale puis à l'accueil de la mairie, elle reprend le poste initialement occupé par Yvonne-Marie Terrien, suite à son départ en retraite.

Nous lui souhaitons la bienvenue sur la commune de La Regrippière.



---

## LE RIRE DES FLEURS

---

Septembre est là et la fête du collectif de la fleur française arrive !

Installée en floriculture depuis 2022, je fais partie du Collectif de la Fleur française, une association qui a pour but de valoriser la production de fleurs de saison et françaises.

Ce sera l'occasion de découvrir la ferme Le Rire des Fleurs, ses enjeux et comprendre notre richesse végétale, notre patrimoine vivant.

### Chasse aux bouquets

**Samedi 21 septembre** : chasse aux bouquets à La Regrippière et dans les communes environnantes.

### Atelier cueillette + visite de la ferme

**Dimanche 22 septembre** : À 9h30, la ferme vous accueille pour un atelier cueillette.

Puis à 17h, une visite de la ferme vous est proposée.

### Atelier cueillette

**Samedi 28 septembre**, dernier atelier cueillette de la saison de 9h30 à 11h30. L'occasion de découvrir la ferme, avant de ramasser des fleurs et de faire votre bouquet.

Inscriptions et renseignements 07 81 29 26 95.

Si vous avez besoin de bouquets, compositions florales, fleurs à la tige pour vos fêtes, fleurs séchées, mariage, deuil... N'hésitez pas à me contacter pour des renseignements ou avant de venir à la ferme.

Le Rire des Fleurs

les Alouettes

07 81 29 26 95 - leriredesfleurs@gmail.com



---

## VISITEZ NOS ENTREPRISES

---

Les 9èmes journées régionales de la visite d'entreprise en Pays de la Loire aura lieu les 24, 25 et 26 octobre 2024.

Sur La Regrippière, Royal Mer vous accueillera le 24 octobre, matin et après-midi.

Durée 1h30

Gratuit

<https://www.visiteznosentreprises.com/entreprises/royal-mer-jrve/>

Retrouvez le programme complet : <https://www.visiteznosentreprises.com>



---

## CONCERT CARITATIF

---

L'Antenne Sud Vignoble Nantais de l'association Poulettes l'Assaut a pour mission d'organiser des événements et d'aider les femmes en difficultés par le biais de collectes et de distributions de dons de produits d'hygiène et de première nécessité.

Tous les ans, à l'approche des fêtes de Noël, une opération sacs de l'Avent est organisée : les sacs sont composés de produits de beauté, de loisirs et de gourmandises, ainsi que des produits d'hygiène, et sont distribués dans des centres d'hébergements pour femmes et des centres sociaux.

Afin de lancer cette opération, nous organisons un concert d'ouverture, ce qui permettra de récolter, le soir même, des sacs ou des dons ainsi que de faire connaître nos actions.

### ROCK'N POULETTES, le 9 novembre à 19h

Espace Alain Clouet

8€ en prévente (helloasso) - 10€ sur place

Bar et restauration

hell-a-woman@poulettes-assaut.fr



---

## SOIRÉE CABARET

---

La nouvelle association Regripp'Anim a le plaisir de vous convier à leur première soirée.

### Samedi 16 novembre

#### Soirée Cabaret

Au programme, performances burlesques et mentalismes.

Plongez dans un univers de charme, de séduction et de mentalisme avec nos talentueux artistes. Des numéros captivants vous attendent pour une soirée pleine d'humour, de rires et d'expériences mystiques en présence de la compagnie burlesque Revue et corrigées et de nos deux mentalistes, Marie Alexie et Pierre Onfroy (3ème meilleur mentaliste européen en 2016).

2h de spectacle.

Ouverture des portes à 18h et début du spectacle à 20h

Réservation par le lien suivant :

<https://www.helloasso.com/associations/regripp-anim/evenements/soiree-burlesque>

14€ en prévente ou 16€ sur place.

Bar et restauration sur place.

Ardoise apéro composée de charcuteries et fromages - 20€ pour deux personnes à déguster avant ou après le show au niveau du bar de la salle.

Sur réservation de préférence.

Infos et réservations : 06 78 61 27 88

Réservez dès maintenant vos places pour ne pas manquer cette soirée exceptionnelle.

A très bientôt pour une soirée incroyable !



---

## SERVICES COMMUNAUX

---

Mairie de La Regrippière - 02 40 33 63 14  
Du lundi au samedi de 9h à 12h30

Agence postale de La Regrippière - 02 40 33 62 41  
Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 13h30 à 16h30  
Mercredi et samedi de 9h à 12h

Levée du courrier :  
du lundi au vendredi - 15h  
le samedi - 12h

Fermeture de vos services les dimanches et jours fériés



---

## ÉTAT CIVIL

---

**NAISSANCES**

**Elie DE COUVREUR** né le 25 juin - 23 rue de la Petite Pièce  
**Marceau OLIVIER** né le 7 juillet - 3 place de l'Église  
**Apolline MORAND** née le 14 juillet - 15 rue de l'Ouche Renard  
**Maé TALLEC** né le 21 juillet - 12 rue de Bretagne  
**Anna DEROMBISE** née le 10 août 2024 - 8 bis la Porchetière  
**Suzanne ROUSSEAU** née le 6 septembre - 14 quater place Saint Joseph

**MARIAGES**

**Jérôme FARCIS & Marie SEROT** - 22 juin  
3 la Grande Morinière  
**Jean-Lou MOREAU & Anne-Sophie MALLANGIN** - 6 juillet  
19 route de la Tranchais

**DÉCÈS**

**Jean-Lou MOREAU**, 36 ans, a été domicilié 19 route de la Tranchais  
**Léon URVOY**, 87 ans, a été domicilié 38 rue du Vignoble  
**Régis BOCHEREAU**, 53 ans, a été domicilié 18 rue du Pinier

---

## URBANISME

---

### ♦ DÉCLARATIONS PRÉALABLES

**Cap Soleil - CSE**  
1 le Champ Fleury  
Installation de panneaux  
photovoltaïques

**Patricia GOURBIL**  
21 rue de l'École  
Modification de façade

**Maxime BONDU**  
17 rue de l'École  
Installation d'une clôture

---

## COLLECTE DES DÉCHETS

---

Sur notre commune les prochaines collectes des déchets auront lieu les mercredis 24 septembre, 8 octobre, 22 octobre et 5 novembre

---

ECOLE CLEMENT PELLERIN

---



L'équipe pédagogique de l'école Clément Pellerin est heureuse d'accueillir les nouveaux élèves avec leur famille et ravie de retrouver les anciens ! Nous accompagnerons ensemble, et avec vous, vos enfants dans leur parcours scolaire, avec bienveillance et exigence.

*De gauche à droite :*

Madame Forget Marion, qui assure la décharge de direction de Madame Bertin le lundi et le complément de Madame Pillet Laura

Madame Bertin Carole, enseignante de la classe PS-MS, directrice par intérim

Madame Pillet Laura, enseignante de la classe CE1-CE2

Madame Charrier Blandine, ATSEM

Madame Daoudi Aïcha, enseignante pour la classe CM1-CM2 le jeudi et vendredi, complétée par Madame Hauffray Pauline (absente sur la photo)

Madame Leroux Irène, ATSEM

Madame Lemerle Amélie, enseignante de la classe GS-CP.

De beaux projets qui se profilent pour cette année scolaire 2024/2025 : une classe de mer, l'embellissement de la cour de récréation, de la danse, des découvertes et apprentissages au quotidien et du vivre ensemble au service du cheminement de vos enfants.

---

# ECOLE SACRE COEUR

---



**Vive la rentrée !!!**

Cette année, 93 élèves ont réalisé leur rentrée à l'école Sacré-Cœur.

Ils vont évidemment travailler très dur et se retrouver autour des projets suivants :

- Le bien-être : Être bien dans son corps, dans sa tête, dans son cœur, être avec les autres
- Classe dehors
- Sorties et rencontres sportives tout au long de l'année

**PS-MS – 29 élèves**



**GS-CP – 20 élèves**



CE1-CE2 – 23 élèves



CM1-CM2 – 21 élèves



Et des parents heureux autour d'un petit café !



---

## TEMPS FORT PEDT

---

Pour clôturer cette année axée sur le développement durable et le recyclage, la municipalité a invité la population, le mercredi 3 juillet, à assister au spectacle « Le tri porteur » présenté par la compagnie Baltimbanques.



C'est devant une centaine de personnes, adultes et enfants (scolarisés dans les écoles et accueillis au centre de loisirs), que Jojo et Charly ont mêlé l'humour, le partage et l'amitié pour faire passer le message du tri sélectif.

Sur la cour de la salle du Prieuré, qui fut le théâtre très animé de La Regrippière, lors d'un moment drôle et pédagogique, les deux clowns écolos et malicieux ont fait rire le public. Pendant une heure, détente et bonne humeur se sont données rendez-vous pour le charmant plaisir des petits et des grands.



Pour cette nouvelle année scolaire 2024/2025, le thème du PEDT sera « La mixité des genres », un sujet qui sera développé à travers les activités de la vie quotidienne.

De nombreux temps fort vous seront proposés.

---

## PORTES OUVERTES

---



La Maison des Ados de l'antenne sud ouvre ses portes le mercredi 2 octobre pour celles et ceux qui souhaitent :

- Rencontrer et échanger avec notre équipe pluridisciplinaire ;
- Découvrir nos différentes modalités d'accompagnement des adolescents ;
- Visiter nos nouveaux locaux.

Afin de vous accueillir au mieux, ces portes ouvertes s'organisent en deux temps distincts :

- Portes ouvertes pour les ados et familles : accueil libre entre 9h et 12h.
- Portes ouvertes pour les professionnels : accueil libre entre 13h et 20h.

Maison des adolescents  
28 rue Saint François d'Assise  
Saint Philbert de Grand lieu  
02 28 21 44 40  
mda@mda.loire-atlantique.fr  
www.mda44.fr

---

## LA PARENT'AISE

---

Un groupe de parole pour parents sur l'éducation de leurs enfants.

« La Parent'aise » est un temps entre parents pour s'entraider, inventer des solutions et partager vos questions.

Le groupe est animé par des professionnel.les (psychologues, éducatrice et assistantes sociales) de la Maison des adolescents et du département de Loire-Atlantique. Ils sont là pour faciliter les échanges et garantir le respect de chacun.

Dans ce groupe, il n'y a pas « d'expert de l'éducation », mais chacun est « expert de son vécu » et peut apporter à tous.

La première séance permettra de constituer le groupe et ses règles de fonctionnement. Chacun pourra aborder les problématiques qui le préoccupent et les thématiques abordées à chaque séance seront déterminés ensemble.

Dates des séances 2024 : 15 octobre, 5 et 6 novembre, 17 décembre

Dates des séances 2025 : 7 janvier, 4 et 25 février, 18 mars et 1er avril

Les rencontres se dérouleront les mardis soir de 20h à 22h, à l'EDS du Loroux-Bottereau - 15 route de Barbechat

Inscription auprès du secrétariat de la délégation du vignoble - 02 44 76 40 45

---

## ARCT

---

En ce mois de septembre, l'heure de la reprise a sonné pour nos joueurs et nos joueuses. Environ 300 adhérents vont une nouvelle fois défendre les couleurs de notre club. Si vous souhaitez donner un coup de main pour l'organisation des manifestations, l'arbitrage, le mécénat ou pour la gestion du bar le dimanche pour les seniors, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès de Nicolas et Jérôme (présidents du club - 06 27 65 44 00) et Thomas (éducateur responsable des jeunes catégories).



Pour rappel, nos manifestations se dérouleront :

- les 8 et 9 novembre avec les traditionnels tournois de palets à la salle de Saint Crespin,
- le retour du concours de belote (date à définir),
- octobre rose à Tillières le 20 octobre,
- la soirée du club le 1er février 2025. Nous espérons vous y retrouver nombreux...

Et enfin un tournoi à définir en fin de saison à La Regrippière.

Bonne saison à tous et à bientôt aux abords des terrains.

---

## A.C.C.A. ST HUBERT - CHASSE

---

L'association de chasse - L'A.C.C.A. St Hubert met en place plusieurs permanences pour la distribution de cartes d'invitation journalière :

- Mercredi 6 novembre
- Mercredi 20 novembre
- Mercredi 4 décembre
- Vendredi 20 décembre



Ouverture de 18h30 à 19h30 à la maison des associations.

---

## KINBALL

---

### KAV : Kinball Association du Vignoble

Venez tester un sport original et convivial, l'association propose des initiations gratuites, tout le mois de septembre, à la salle des sports de l'espace Alain Clouet !

- Initiations pour les juniors, le samedi de 12h30 à 13h30,

- Initiations pour les adultes, le mardi de 20h à 22h.

A vos baskets !!!!

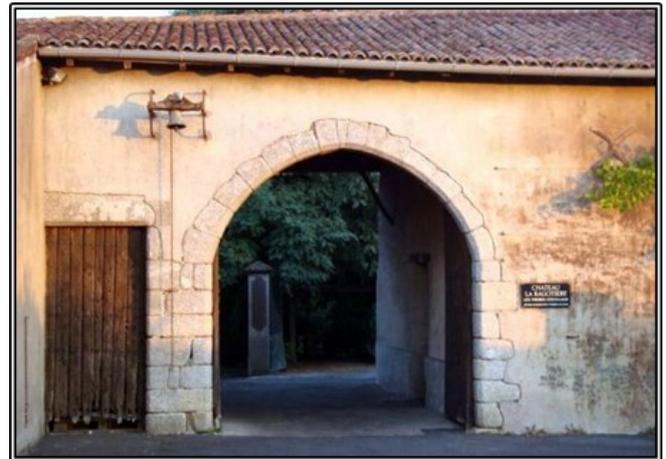


## LA PETITE HISTOIRE

### La ragotière (Juridiction Seigneuriale)

Le château de la Ragotière est un site chargé d'histoire !

Il comprenait une chapelle dans laquelle les prêtres de Vallet célébraient, baptêmes, mariages, sépultures, ce avant la révolution (1562 à 1789 Archives de Paris). Aujourd'hui c'est un lieu de dégustation !



L'entrée du château de la Ragotière - Extrait du cadastre napoléonien

La Ragotière est l'ancienne maison noble de la famille LORÉ de la Ragotière, qui s'installa ici au XIV<sup>ème</sup> siècle.

- Macé (c'est dire Matthieu) LORRÉ, né vers 1365 et décédé vers 1458, écuyer, Seigneur de la Ragotière, mentionné dans une Réformation de la Noblesse de l'Evêché de Nantes en 1430, faisait aveu pour la Ragotière de 1430 à 1458. Cette propriété appartient aux LORRÉ jusqu'au XVI<sup>ème</sup> siècle .
- Puis aux MORIN DU TREST au XVII<sup>ème</sup>.
- Par mariage elle passa aux BARRIN DE LA GALISSONNIÈRE d'où la branche des BARRIN DE LA RAGOTIÈRE. Charles BARRIN né au château en 1723, après avoir gagné ses galons de capitaine et ceux de colonel durant la guerre de sept ans, devint général en Corse.
- Le domaine passa à la famille LE BOUVIER DES MORTIERS au cours du XVIII<sup>ème</sup>. En effet, un mois à peine après son mariage, LE BOUVIER achète, le 11 juillet 1733, la terre de la Ragotière en Vallet. Celle-ci appartenait à l'illustre famille des BARRIN DE LA GALISSONNIÈRE, qui connaît, en ces débuts du XVIII<sup>ème</sup> siècle, à la fois l'apogée de sa gloire avec l'amiral BARRIN, mais aussi le début de son déclin financier.



Urbain LE BOUVIER DES MORTIERS

La Ragotière est une belle propriété, vendue au prix de 60.000 livres. Preuve évidente de l'aisance de LE BOUVIER, il est capable de payer 35.000 livres comptant. Il est très rare de rencontrer pareil pourcentage, (58 %) dans un paiement comptant. Le surplus, soit 25.000 livres, est payable en 5 ans, en 5 termes égaux de 5.000 livres chacun.

Enfin, il obtient le 11 avril 1798 la main-levée du séquestre, récupérant les revenus de la Ragotière. Mais celle-ci avait été brûlée et pillée et le cabinet de physique de Nantes était en majeure partie irrécupérable.

LE BOUVIER reprend cependant ses expériences électriques sur un orphelin vendéen sourd-muet, à partir du mois de mai 1798. Une autre expérience, contrôlée par des notaires, se poursuit du 16 mai 1798 au 26 mai 1799. Entre-temps, il effectue plusieurs voyages à Paris. Telle est l'évolution, difficile à reconstituer, plus difficile encore à interpréter, de LE BOUVIER sous la Révolution.

Des loups prolifèrent en 1793-1794, se nourrissant des cadavres de la Guerre civile, et devenant de plus en plus féroces. Un rapport de l'an IV (1795-1796) signale la présence de multiples loups dans les bois de la Ragotière. Des paysans furent effrayés par une louve avec six louveteaux déjà grands et menaçants. En 1798, d'autres loups furent signalés et certains ne furent que blessés.

Les guerres entre Bleus et Blancs avaient fait de la région, une sorte de désert, et les fourrés inextricables servaient d'abri aux bêtes sauvages. Le secteur restait boisé, or les loups se plaisaient dans les taillis et les landes incultes.

Urbain LE BOUVIER, ardent chasseur, débarrassa le pays des loups et des sangliers ; c'était un homme bienfaisant et instruit. Déjà sous la Restauration (1814-1815), il se préoccupait de guérir par le traitement électrique. Il mourut en 1827.

- LE BOUVIER avait vendu sa terre de la Ragotière, en 1804, à Bernard LAQUÈZE de Nantes. Peu de temps après, ce dernier intentait un procès à LE BOUVIER, lui demandant des dommages et intérêts pour lui avoir cédé une terre qu'il avait préalablement amputée. Ce n'était là qu'un prétexte, car tout nous pousse à croire justifiée l'affirmation de LE BOUVIER, prétendant, preuves à l'appui, que LAQUÈZE était parfaitement au courant de ces ventes. Mais LE BOUVIER avait fait ajouter au contrat notarié un acte sous seing privé, d'ailleurs dicté par le notaire, spécifiant que LAQUÈZE paierait un supplément de 5.000 francs en sus du prix notarial dès que LE BOUVIER aurait obtenu un dégrèvement d'impôt sur la terre. Mais l'argument utilisé par LE BOUVIER, pour obtenir ce dégrèvement, fut plutôt malencontreux : il compara la valeur de son ancienne propriété à celle de PAIMPARAY, ami de LAQUÈZE porta l'affaire sur le plan juridique. LE BOUVIER se trouvait, en effet, doublement en défaut : d'abord pour n'avoir pas fait enregistrer les deux ventes antérieures (ce qui permettait à LAQUÈZE d'affirmer, en droit, n'en avoir point connaissance) ; d'autre part, le contrat sous seing privé accompagnant l'acte notarié était non seulement nul de plein droit, mais il contrevenait en outre à toute la législation fiscale.

La situation de LE BOUVIER était d'autant plus ridicule qu'il se targuait de son ancien titre de magistrat ... et qu'il avait laissé 20.000 francs du prix de vente à titre de contrat de constitution à Bernard LAQUÈZE. Il s'en vengea par un mémoire à la fois embarrassé et virulent. Au lieu de défendre sa cause, moralement défendable, mais juridiquement mauvaise, LE BOUVIER se laissa entraîner par son ressentiment.

Une partie de la Ragotière a appartenu un moment à Bernard LAQUÈZE, directeur de la prison du Bouffay en 1793. Il put faire preuve d'humanité vis à vis des condamnés sans être inquiété. En 1800, il fit un testament en faveur de sa fille Emilie, alors âgée de 11 ans. L'écriture et le style sont d'une tenue remarquable.

Le manoir de la Ragotière passa successivement aux LEROULX DE LA VILLE, aux ROBERT-RAPPIN, aux COISQUAUD, aux HALLEREAU, aux GUILLAY, aux COUILLAUD en 1979, et enfin aux DUGUÉ-COUILLAUD en 2006.

M. Jean Guillay fils, longtemps marchand de bois, entretient avec goût non seulement le beau vignoble au cru réputé, mais aussi tout ce qui reste de l'ancienne gentilhommière : douves, porche d'entrée avec vieilles portes, chapelle avec poutres moulurées devenue aujourd'hui lieu de dégustation.



Source : Les Annales de Nantes et du Pays Nantais année 1969 (premier trimestre).

Septembre 2024

## sèvre & loire news

la lettre d'infos mensuelle de la Communauté de communes Sèvre & Loire



### MOBILITÉ

## TRANSPORT À LA DEMANDE, ALÉOP !

Accessible à tous les habitants, ce transport collectif assuré par la Région des Pays de la Loire complète l'offre des lignes régulières du réseau Aléop et facilite les déplacements de proximité du quotidien, sur des horaires élargis.

### Comment ça marche ?

Avec le transport collectif à la demande, il est possible d'effectuer un aller-retour par jour du lundi au vendredi, sur une amplitude horaire élargie, de 7h à 19h (trajets supérieurs à 1km). Sur simple réservation la veille, un véhicule passe vous chercher à un point d'arrêt de votre choix et vous conduit dans le même secteur :

- à un autre point d'arrêt correspondant à un pôle de centralité (zone de chalandise, culturelle, sportive, administrative etc.)
- aux gares et arrêts Aléop de lignes régulières.

Pour les personnes à mobilité réduite ou de plus de 75 ans sous réserve d'un justificatif, la prise en charge peut s'effectuer au domicile, avec une desserte en porte-à-porte.

### Comment réserver ?

Par téléphone auprès d'Allo Aléop au 09 69 39 14 14 ou sur le site internet Aléop.

La réservation devra se faire au plus tard la veille du déplacement avant 16h (dans la limite des places disponibles). Un SMS de confirmation vous sera également envoyé la veille pour vous rappeler le RDV.

### Infos pratiques

#### Tarifs

- Ticket à l'unité : 2,60 € / 10 tickets : 22 €
- Abonnement + de 26 ans : 74€/ mois (mensuel) ou 654€/an (annuel)
- Abonnement - de 26 ans : 50€/ mois (mensuel) ou 337€/an (annuel)

#### Points de vente

- À bord des véhicules
- Sur votre téléphone via les applications NAOLIB et WOP
- Dans les points de vente Aléop

Retrouvez l'ensemble des territoires desservis, points d'arrêts et horaires sur : [aleop.paysdelaloire.fr](http://aleop.paysdelaloire.fr)

**Nouveauté :**  
à compter du  
1<sup>er</sup> juillet 2024

**TRANSPORT A LA DEMANDE**

**ALLER TRAVAILLER EN VOITURE,  
MÊME QUAND VOUS N'AVEZ PAS DE VOITURE !**

Réservations à partir du 24 juin  
en contactant Allo Aléop au  
**09 69 39 14 14**  
(appel non surtaxé)

**Aléop** LA RÉGION VOUS TRANSPORTE

**RÉGION PAYS DE LA LOIRE**

Toutes les informations sur [aleop.paysdelaloire.fr](http://aleop.paysdelaloire.fr)



REJOIGNEZ-NOUS SUR FACEBOOK  
en likant la page Facebook de « La Communauté de communes Sèvre & Loire ».

Ne ratez plus rien ! ACTUS, HORAIRES, INFOS, ÉVÉNEMENTS, PHOTOS, VIDÉOS, ÉQUIPEMENTS...



## APÉRO RÉNO

Découvrez toutes les aides financières disponibles pour votre rénovation énergétique ! Moins consommer d'énergie et gagner en confort nécessite parfois des investissements conséquents.

Avec France Rénov', découvrez les aides financières qui vous permettront de boucler votre budget et de réaliser les travaux de rénovation énergétique de votre logement.

L'occasion également de répondre à toutes vos questions techniques : priorisation des travaux, isolation, chauffage, ventilation & qualité de l'air, solaire, etc.

Mercredi 9 octobre de 18h30 à 20h30  
Café associatif Le Labo  
7 rue de la Loire au Loroux-Bottereau

**INSCRIPTION**  
pcaet.cc-sevreloire.fr



## VISITE DE CHANTIER

### Rénovation performante et écologique

La communauté de communes en partenariat avec ALISEE vous propose une visite gratuite d'une grange de 1900, transformé en habitation.

L'occasion de faire le point sur toutes les étapes d'un chantier de rénovation réussi et les aides financières.

Matériaux biosourcés, système solaire combiné et poêle hydraulique autant de techniques et équipements à découvrir sur ce chantier ayant bénéficié de l'aide financière nationale « Ma prime Rénov »

Rendez-vous mardi 22 octobre à partir de 18h30 à Vallet (Adresse communiquée après inscription)

### INSCRIPTION

pcaet.cc-sevreloire.fr



## ATELIER SÉNIORS DANS NOS PISCINES

Atelier découverte osez vous mettre à l'eau pour y revenir. Le CLIC Sèvre & Loire encourage l'activité physique pour nos aînés avec l'atelier Osez vous mettre à l'eau pour y revenir, même en fauteuil !

La Communauté de Communes Sèvre & Loire, en partenariat avec les piscines intercommunales, propose des « Ateliers Découverte Piscine » destinés aux séniors du territoire y compris à mobilité réduite.

Ces séances, animées par des maîtres-nageurs expérimentés, visent à encourager l'activité physique adaptée, le bien-être physique et psychique, la prévention des chutes, et le maintien du lien social.

#### Quand et où ?

Le lundi 30 septembre à 15h30 à Naiadolis à Vallet.  
Le vendredi 4 octobre à 9h30 à Divaquatic au Loroux Bottereau.

#### Pour qui ?

Les séniors du territoire de la CCSL, à mobilité réduite ou non.

#### Inscription

Pour participer, s'inscrire auprès du CLIC Sèvre & Loire au 02 51 71 95 89, situé au 84 rue Jean Monnet à Divatte-sur-Loire.

#### Activité gratuite

Ces ateliers ont pour but de sensibiliser les séniors aux bienfaits de l'eau sur la mobilité et la gestion de la douleur. De plus, ils favorisent la lutte contre l'isolement en permettant aux participants de tisser des liens au sein d'un groupe convivial.



## A DÉCOUVRIR A MOINS DE 30 KMS DE CHEZ SOI

Les Journées Européennes du Patrimoine auront lieu les 21 et 22 septembre 2024

Les habitants et visiteurs sont invités à découvrir ou redécouvrir une dizaine de monuments historiques, mais aussi des châteaux, demeures privées, églises et lieux de vie. Plus de 70 animations sont proposées pour tous (visites guidées, concerts, expositions), dans les 43 sites ouverts pour l'occasion.

Ce programme est préparé par les associations locales, l'Office de Tourisme du Vignoble de Nantes, les communes, mais aussi des propriétaires privés et il est coordonné à l'échelle du vignoble par le Pays du Vignoble Nantais.

Découvrez le programme détaillé et la carte interactive des animations sur le site:  
[www.vignoble-nantais.eu](http://www.vignoble-nantais.eu)



Voici une liste non exhaustive des lieux à visiter ou revisiter à cette occasion :

### VALLET

- Le château de la Noë de Bel-Air
- Le château de Cléray
- Vallet mémoires

### DIVATTE-SUR-LOIRE

- Le cinéma Jacques Demy
- L'église Notre-Dame-de-l'Assomption
- Le moulin Boumard

### HAUTE-GOULAIN

- Château de Goulaine
- La maison bleue
- Les Montys

### GÉTIGNÉ

- Festival les petites chapelles
- La Garenne Lemot
- Le village de gîtes du Moulin Blanc

### GORGES

- L'histoire des commerces
- Le moulin à papier du Liveau
- Le séchoir du Liveau

### LE LOROIX-BOTTEREAU

- L'église Saint-Jean-Baptiste
- Le parc de l'ancien hôpital

### LE PALLET

- Le château de la Galissonnière
- Le donjon
- Le musée du Vignoble Nantais

### MONNIÈRES

- L'église Sainte-Radegonde

### MOUZILLON

- Randonnée « Tous à l'ouest »

### SAINT-FIACRE-SUR-MAINE

- Le château du coing
- Le moulin de la Bourchinière

### VERTOU

- Balade fluviale patrimoniale en canoë Kayak
- Les coulisses du ciné Vaillant
- Déambulation en bords de Sèvre
- Le futur groupe scolaire Simone Veil
- Le Prieuré Saint-Pierre

### LA HAYE-FOUASSIÈRE

- Le château de Rochefort

### CLISSON

- Visite guidée de Clisson
- La chapelle des Templiers
- Le château de Clisson
- L'église Notre-Dame
- L'espace Saint-Jacques
- La gare de Clisson
- La garenne Valentin
- Le lavoir de cul-chaud
- Les halles
- Le Tivoli, ancien théâtre
- Le moulin de Plessoir
- Le moulin du Nid d'oie

---

## LA MAISON BLEUE

---



### L'automne à la Maison bleue

Les activités de découverte du marais se poursuivent en cette rentrée avec des sorties, expos, un festival...

**Samedi 21 septembre :** « Journées du Patrimoine »,  
sortie lecture de paysage à la butte de la Roche  
À 10h30 à la maison bleue.  
Gratuit.  
Sans réservation.

**Samedi 12 octobre :** « Le jour de la nuit »  
Le marais, la nuit, sortie crépusculaire (manifestation nationale)  
Gratuit sur inscription.  
06.43.87.28.19 ou animation.lmb@hautegoulaine.fr

**Dimanche 27 octobre après-midi :** « Nature Nomade » Festival Nantais des Grands Voyageurs.  
La Maison bleue accueille « Hors les murs » une partie de ce festival nantais renommé organisé par l'association Nature Nomade, la librairie Géothèque et le Muséum d'Histoire Naturelle de Nantes où il a lieu. Rencontre littéraire avec l'écrivain Bosnien, Faruk Sehic, auteur du livre : «*Le livre de l'Una*» aux éditions Agullo.  
Visite du marais avec lectures de textes par la compagnie la « Bande de Sauvages », expo...  
Sur inscription.

### Dernière exposition de la saison à La Maison bleue

**Du dimanche 22 septembre au vendredi 25 octobre**  
« Herbes Folles, pour l'Amour du Bleu et de la Nature »,  
Cyanotypes de Sophie Voillet.

Art-thérapeute, Sophie Voillet choisit de présenter ses cyanotypes où elle met en scène le végétal pour donner naissance à des œuvres aux fascinantes nuances de bleu. Le procédé consiste à imprimer un tirage en négatif après une exposition à la lumière pendant quelques minutes. Il peut s'agir d'un objet ou d'un document sur une surface papier ou textile, traitée avec une solution photosensible. Après un simple lavage à l'eau, la zone exposée aux rayons UV deviendra bleue. Sophie Voillet a choisi de mettre en valeur le végétal, pour un résultat surprenant.



La Maison bleue  
136 routes du pont de l'Ouen  
44115 Haute-Goulaine  
Mairie de Haute-Goulaine - 06.43.87.28.19 ou animation.lmb@hautegoulaine.fr,  
[www.hautegoulaine.fr/la-maison-bleue/](http://www.hautegoulaine.fr/la-maison-bleue/)  
[facebook.com/maisonbleue.maraisdegoulaine/](https://facebook.com/maisonbleue.maraisdegoulaine/)

Entrée gratuite du lundi au vendredi de 14h à 17h, le dimanche de 15h30 à 18h30.  
Fermée les jours fériés.  
Fermeture annuelle de novembre à avril 2025.

---

## SPORT SANTÉ SENIORS VIGNOBLE

---

Le Département de Loire-Atlantique, en partenariat avec la commune de Haute-Goulaine et la Communauté professionnelle territoriale de santé Sud Loire Vignoble, vous invite à participer à une journée d'information et d'ateliers sportifs et de bien-être.

■ **Mardi 1er octobre 2024 de 8h45 à 17h**

Complexe sportif La Croix des Tailles, rue des Sports à Haute-Goulaine

Inscription possible dès maintenant en cliquant sur le lien ci-dessous :

<https://www.loire-atlantique.fr/sport-seniors-vignoble>

→ Au programme

8h45 - 9h30 : accueil salle Alain Mimoun

9h30 - 9h40 : échauffement collectif

9h45 - 12h15 : activités physiques et sportives adaptées

12h15 - 13h30 : pause déjeuner

13h45 - 16h15 : ateliers santé

16h15 - 16h45 : échanges et retour au calme « ZEN »

16h45 - 17h15 : clôture de la journée et verre de l'amitié

17h15 : fin de la 5<sup>e</sup> rencontre Sport Santé Seniors et départ des cars

→ Ateliers proposés

Le matin, activités physiques et sportives : danse contemporaine, badminton, gymnastique douce, taïso, marche Bungy pump, renforcement musculaire, yoga, fit boxing, danse country, judo, vélo, aikido, fit pong, foot en marchant ou foot golf, marche orientation mémoire, Silver rugby XIII et gym prévention santé.

L'après-midi, bien-être et santé : diététique, podologie, Pilate-équilibre, sophrologie, seniors en forme, logement et aide technique, prévention des chutes, échanges autour de la santé mentale et bien-être, comment entretenir sa mémoire et tests de condition physique.

Pour se rendre à cet évènement, un transport en car gratuit est proposé :

- Car 1 : circuit Vieilleville - Aigrefeuille-sur-Maine
- Car 2 : circuit Mouzillon et Vallet

Horaires et arrêts communiqués lors de l'inscription.

Déjeuner sur place : 15€ (modalités lors de votre inscription en ligne)



Participez à la 5<sup>e</sup> rencontre  
**sport-santé seniors**

Ateliers sportifs et santé/bien-être proposés aux 60 ans et plus

■ Mardi 1<sup>er</sup> octobre 2024 de 8h45 à 17h  
Complexe sportif La Croix des Tailles  
rue des Sports à Haute-Goulaine

Renseignements et inscriptions sur  
[loire-atlantique.fr/sport-seniors-vignoble](https://www.loire-atlantique.fr/sport-seniors-vignoble)



---

## PRÉSENCE & DANSE

---

Nous sommes une association créée en 2005 sous le nom de Danse Divatte. Depuis juin 2024, elle change de nom et s'appelle Présence et Danse.

Notre association propose des ateliers hebdomadaires de danse de bien-être dans la commune de Mouzillon :

- Danse & Bien Être - mercredi à 18h
- Danse du Sensible - mercredi de 16h15 à 19h15

Atelier découverte gratuit

Renseignements et inscription :  
06 10 86 36 27 - [www.presenceetdanse.fr](http://www.presenceetdanse.fr)



---

## FÊTE DE LA SCIENCE

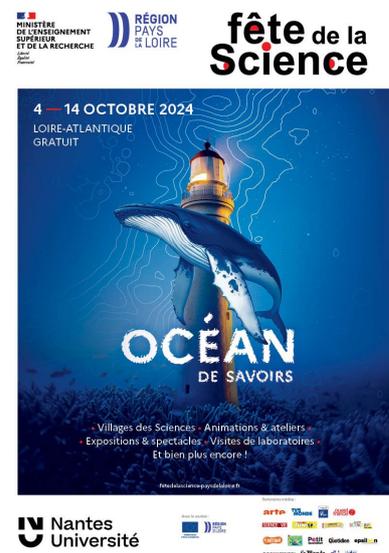
---

Plongez dans un océan de savoirs avec la Fête de la Science 2024 !

Nourrir le dialogue entre la science et la société, partager les travaux des chercheurs, éveiller la curiosité et le goût des sciences, tels sont les objectifs fixés par la Fête de la Science, un rendez-vous annuel organisé dans toutes les régions françaises depuis plus de 30 ans.

La 33ème édition se tiendra cette année du 4 au 14 octobre 2024, avec la thématique nationale à l'honneur « Océan de savoirs ». Comme toujours, d'autres thématiques seront abordées dans des formats d'animation variés et ludiques.

A l'occasion de cette manifestation culturelle pour petits et grands, des événements gratuits sont proposés dans tout le département. Nous vous attendons nombreux pour cette expédition scientifique. Découvrez le programme des festivités sur le site [fetedelascience-paysdelaloire.fr](http://fetedelascience-paysdelaloire.fr).



---

## FORMATION DES AIDANTS

---

Nous sommes heureux de vous annoncer que Place des Aidants, en partenariat avec l'Association Française des Aidants, organise à Maisdon Sur Sèvre, à partir du mardi 1er octobre 2024, un cycle de formations intitulé « Se former pour mieux vivre son rôle d'aidant ».



Voici les modules proposés les mardis de 14h à 17h :

- Mardi 1er octobre  
Module 1 : Quand la maladie ou le handicap s'imisce dans la relation au proche
- Mardi 15 octobre  
Module 2 : Être aidant : une posture, des besoins, des attentes et des limites
- Mardi 5 novembre  
Module 3 : La relation au quotidien avec son proche
- Mardi 19 novembre  
Module 4 : Trouver sa place avec les professionnels
- Mardi 3 décembre  
Module 5 : Moi, mon proche et la vie quotidienne
- Mardi 17 décembre  
Module 6 : Comment concilier sa vie d'aidant avec sa vie personnelle et sociale

Ces séances, d'une durée de trois heures chacune, sont conçues pour aider les aidants à trouver des solutions adaptées à leurs besoins et à améliorer leur qualité de vie.

Les deux premiers modules constituent le socle (obligatoire) et seront suivis par les quatre autres modules complémentaires (optionnels). Cependant, la formation a été construite comme un parcours d'accompagnement et nous vous invitons, si vous le pouvez, à suivre l'ensemble des six modules.

La formation est gratuite mais le nombre de place est limité. Nous vous invitons à vous y inscrire le plus rapidement possible.

Les inscriptions se font directement auprès de Mme Sarah Soulié, psychologue de Place des Aidants - 07 89 22 80 89 - Ssoulie@fed44.admr.org

## LES CONSEILS DE MAXIME MACÉ JARDINIER

A partir d'octobre, il est temps de commencer les taillages et élagages. N'hésitez pas à bien nettoyer vos arbustes, pré-tailler les rosiers, enlever le bois mort etc.

C'est aussi la saison pour faire ou refaire vos gazons et vos regarnissages.

Côté potager, on peut semer les radis TRETTO en serre ou sous abris,  
C'est le moment de piquer les choux pommes d'hiver, l'ail et les oignons.

Si vous choisissez de laisser votre jardin au repos à l'hiver, vous pouvez mettre en place un couvert avec vos feuilles mortes. Une fois décomposées, elles nourriront votre sol pour l'année prochaine.

Comme chaque année, nous vous proposons une sélection de nos chrysanthèmes à la jardinerie.

Pour Halloween, n'hésitez pas à passer nous voir, nous vous proposerons un large choix de citrouilles pour petits et grands !



---

## ROUGAIL SAUCISSES

---

Lors de la Rentrée du Vignoble à vélo, vous avez pu déguster le rougail saucisses préparé par Bruno Esseau, cuisinier du restaurant scolaire, qui régale les papilles des enfants chaque midi.

Nous vous communiquons sa recette pour découvrir ou redécouvrir ce bon plat rempli de soleil.

Pour 4 à 5 personnes

- 450g de saucisses de Toulouse
- 450g de saucisses fumées
- 200g d'oignons
- 200g de tomates
- 10cl d'huile d'olive
- 200g d'ail
- 10cl de vin blanc
- Une pincée d'épices (piment d'Espelette ou piment des Iles)



Dans une poêle ou un poêlon, type paëlla, faire revenir les saucisses de Toulouse, coupées en morceaux, dans l'huile d'olive.

Ajouter les oignons, les saucisses fumées, préalablement coupées en morceaux.

Faire revenir l'ensemble pendant 10 minutes environ.

Déglacer avec le vin blanc.

Incorporer les tomates, coupées en gros dés et l'ail haché.

Assaisonner avec le sel, le poivre et les épices.

Laisser mijoter 30 à 45 minutes environ.

Le rougail saucisses s'accompagne généralement de riz créole.

Merci pour ce partage chef Bruno !



### Accord met / vin

Vin rouge cabernet du Domaine de la Bouchefoire,  
servi et apprécié lors de la rentrée du vignoble à vélo.

### APPEL AUX RECETTES

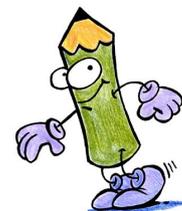
Vous êtes le roi, la reine en cuisine.  
Vous réalisez une recette qui régale les papilles.  
Vous souhaitez faire connaître vos talents culinaires.



Faites part de votre plat préféré (avec une jolie photo c'est encore mieux) et nous le partagerons sur un prochain bulletin.

# JEUX

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
A										
B										
C			■							
D						■		■		
E			■		■		■			
F										
G			■					■		
H				■					■	
I							■			
J										



## VERTICAL

- Cabines pour les sportifs
- D'une chaleur suffocante
- Régime obligatoire - Loup de mer
- Bourgeons de l'asperge - Cinquante cinq en Romain
- Beaucoup de temps - Trouble affectif
- Banque nationale de Paris - Conduit quelque part
- Roues d'une poulie - Bonne tête en cuisine
- Il coule en Suisse - Adverbe de lieu -  
Un des quatre cardinaux
- Petits bouts au fond de la bouche, qui prolonge le palais - Axes opposés
- Accomplissement total

## HORIZONTAL

- Relative à une certaine colonne
- Oiseaux gourmands, après les vendanges
- Sud.Ouest - Remise en marche
- Capitale de la Tunisie - Symbole du technétium
- Conifère bien pointu - Début d'étude
- Marque une intention - Peintre impressionniste français
- Intelligence artificielle - A moitié - Pour une condition
- Musique : du « rythme et du blues » - Mélangé avec autre chose
- Mâle destiné à la reproduction chez les équidés
- Elles peuvent être de table ou de toilettes



Jeu proposé par une habitante de La Regrippière.

## RÉPONSES AU JEU DU MOIS PRÉCÉDENT

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
A	H	I	R	O	N	D	E	L	L	E
B	A	L	I	M	E	N	T	A	I	T
C	B	E	Z	E	F	■	■	P	E	I
D	I	S	■	L	S	■	C	I	N	Q
E	T	■	R	E	■	P	A	N	S	U
F	A	B	A	T	T	A	G	E	■	E
G	T	R	I	T	U	R	E	S	■	T
H	I	O	D	E	R	■	T	■	I	A
I	O	D	E	■	I	■	T	O	N	G
J	N	E	R	O	N	I	E	N	N	E

---

## BRICOLAGE D'AUTOMNE

---

Voici un petit bricolage très simple, même les tout-petits pourront le réaliser :

### Petit lion d'automne

Matériel :

- Une paire de ciseaux
- Colle
- Feuilles d'automne

Au choix : Assiette en carton ou photo de l'enfant

En option :

- Poinçon
- Ficelle

Commencer par ramasser des feuilles d'automne afin de créer la crinière du lion.

Si vous choisissez d'utiliser une photo de votre enfant, tracer un cercle sur la photo pour ne garder que le visage.

Une fois le cercle préparé, appliquer de la colle sur toute la surface au verso.

Coller les feuilles sous le cercle en les laissant dépasser afin de créer une crinière.

Si vous souhaitez accrocher ce lion : percer un trou, insérer une ficelle et faire un nœud.



Idée Educatout.com

**Simon GÉRARD, 34 ans,**  
**Dirigeant Gérard et Fils - services funéraires de Vallet**

### Quelles sont vos attaches avec La Regrippière ?

Je suis originaire de la Chaloussière mais fréquente La Regrippière depuis de nombreuses années car mes amis sont pour beaucoup issus de la commune. J'ai fréquenté très tôt le foyer des jeunes Escoublan avant d'en faire réellement partie et de poursuivre avec le comité des fêtes. Je suis très attaché à la commune et m'y suis installé avec ma femme originaire de La Regrippière.

### Quel est votre parcours professionnel ?

J'ai passé un Bac pro commerce pour être vendeur en animalerie. Après le bac je rejoins finalement l'entreprise familiale Gérard et Fils, services funéraires de Vallet alors dirigée par mes parents. J'ai repris une formation adaptée à ce milieu pour apprendre la législation, l'accompagnement des familles mais aussi la gestion et j'ai poussé jusqu'au niveau dirigeant d'entreprise funéraire. Aujourd'hui, cela fait quatorze ans que je travaille dans l'entreprise. Mon frère aîné nous a rejoints et nous avons repris tous les deux l'entreprise il y a six ans. Créée en 1942, nous représentons la quatrième génération. Notre père a pris sa retraite il y a trois ans mais notre mère est toujours à nos côtés en tant que comptable.



### Pouvez-vous nous présenter l'entreprise ?

L'entreprise n'a cessé d'évoluer et deux autres sites ont ouvert après Vallet, Le Loroux-Bottereau en 2004 et Vertou en 2019. Nous avons actuellement quatorze salariés : une thanatopractrice, quatre conseillers funéraires, une comptable, trois maîtres de cérémonies et cinq marbriers.

Nous maîtrisons à l'échelle de l'entreprise tous les métiers du service funéraire et les métiers sont tous très différents. Par exemple, la thanatopractrice est entièrement dévouée au défunt là où les conseillers funéraires ou maîtres de cérémonie sont tournés vers les familles et l'accompagnement dans le deuil. Aujourd'hui nous réalisons les inhumations à 60% et les crémations à 40%. Nous travaillons également avec les collectivités sur les exhumations de concessions échues pour assurer le renouvellement des cimetières.

### Quels changements avez-vous observé dans votre métier depuis 14 ans ?

Aujourd'hui les familles recherchent plus de services : être accompagnées sur les démarches administratives, avoir une cérémonie plus personnalisée, à l'image du défunt que ce soit à l'église ou au crématorium. Si l'activité funéraire est très réglementée, il n'y a en revanche pas de limite dans notre métier pour rendre hommage au défunt. Nous avons assez de liberté et c'est ce qui me plaît. Parfois les circonstances nous forcent à la créativité. Le COVID, contraignant à la réunion d'un nombre limité de personnes dans un espace clos, nous a permis de repenser les cérémonies, d'ouvrir les portes et de faire les offices en extérieur, au pied d'un arbre par exemple.

Aujourd'hui les gestes d'hommage se multiplient et si nos propositions sont multiples, nous pouvons par exemple, suggérer de laisser un message sur le cercueil du défunt. Je garde également en mémoire ces deux petites filles qui ont perdu leur papa brutalement pour lesquelles nous avons organisé au cimetière un lâcher de ballons renfermant un message qui lui était destiné. Nous tentons de répondre au mieux aux demandes ou aux besoins des familles.

### Quels sont les projets ?

Le grand projet en cours est le crématorium au Loroux-Bottereau. Nous nous sommes associés à Nicolas Goossens pour répondre à l'appel d'offres de la communauté de communes Sèvre et Loire. L'expérience de celui-ci dans ce domaine nous a permis d'être retenus pour ce projet. Nous avons dès lors créé une nouvelle société pour mener ce projet à son terme. Nous envisageons l'ouverture à l'horizon du 2<sup>ème</sup> trimestre 2026.

Au-delà de ce projet très concret, je souhaite, sur le long terme, conserver les valeurs d'indépendance de l'entreprise et conserver les équipes actuelles auxquelles je suis attaché. Le niveau d'accompagnement des familles que nous pouvons offrir aujourd'hui est le fruit de notre travail d'équipe. Une équipe sur laquelle on peut également compter lorsque certaines situations sont émotionnellement lourdes.

**Nous remercions Simon pour cette présentation de sa vie et son métier souvent méconnu bien qu'indispensable.**